



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon le 30 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Fermeture exceptionnelle de certains services de l'État
le vendredi 10 mai 2024**

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous trouverez ci-après la liste des services de l'État en Côte-d'Or fermés exceptionnellement le vendredi 10 mai 2024.

- Préfecture
- Sous-préfecture de Beaune
- Sous-préfecture de Montbard
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC)
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté (DRAAF)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté (DREAL)
- Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté (DREETS)
- Rectorat de l'Académie de Dijon et services de l'éducation nationale de Côte-d'Or

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

